

LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersois,

Les vacances d'été sont maintenant terminées et chacun d'entre nous a repris le travail ou ses occupations et les enfants et les adolescents le chemin de l'école, du collège, du lycée ou de l'université.

Année après année, notre centre de loisirs communal a une nouvelle fois été à la hauteur des envies d'amusement et de loisirs

du 7 juillet au 29 août dernier, au contraire d'autres communes environnantes.



C'est un grand service rendu aux parents qui travaillent. Beaucoup de parents en sont reconnaissants. Les enfants ont pu bénéficier de nombreux loisirs à thèmes, de sorties extérieures, d'animations variées et de soirées camping

Nous pouvons remercier tous les animateurs du centre de loisirs d'avoir su occuper les enfants. Nous pouvons aussi remercier Monsieur Nicolas CRUSIOT, municipal des centres de loisirs ainsi que ses adjointes Mesdames Céline LANNOY et Sandie VERMEERSCH pour l'excellente organisation.

Un grand nombre d'enfants y étaient inscrits, dépassant largement le nombre des années précédentes.





Alain GONCE Maire de TOUFFLERS

Mon agenda

5 octobre:

Banquet des aînés

8 octobre :

Bourle et repas intergénérationnel

10 octobre:

Forum santé sénior

11 octobre:

Pyjama Fiesta à la bibliothèque

12 octobre:

Marche rose contre le cancer du sein

15 octobre:

Réunion avec les associations pour le calendrier des fêtes

25 octobre:

Repair café

27 octobre:

Spectacle pour enfants

29 octobre:

Collecte de sang

31 octobre:

- Chasse aux portails
- Collecte de bonbons
 - Soirée Halloween













Présentation de travaux divers (peinture, dessin, aquarelle, dentelle aux fuseaux) et ateliers pratiques. Animation musicale avec orgue de barbarie.

L'association **Couleurs des Toiles** exposera le samedi 4 et dimanche 5 octobre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 à la Chênaie.

LA VACCINATION EN 2025

La vaccination reste un geste essentiel pour se protéger et **protéger les autres**. En France, elle permet chaque année d'éviter des milliers de maladies graves et de décès.

Pourquoi se vacciner?

- ~ Protège contre des maladies parfois mortelles (méningite, coqueluche, Covid-19, etc.).
- Limite la propagation des virus dans la population (immunité collective).
- Certaines vaccinations sont obligatoires pour les nourrissons et recommandées pour les seniors et les personnes fragiles

Où se faire vacciner?

- Chez un professionnel de santé : médecin, pédiatre, sage-femme, infirmier.
- En pharmacie sans ordonnance pour les personnes de plus de 11 ans.
- Dans un centre de vaccination : PMI, centres publics ou privés, établissements scolaires (campagnes ciblées).
- En entreprise : certaines proposent des sessions de vaccination (grippe, etc.)



BUREAU DES SERVICES

23 octobre

Permanence du bus France Services de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 sur le parking des écoles

24 octobre

Permanence de la mutuelle santé citoyenne de 9h à 12h en Mairie

Rendez-vous au 03.20.55.97.01

6 novembre

Permanence de l'assistante sociale de 14h00 à 16h00 en Mairie

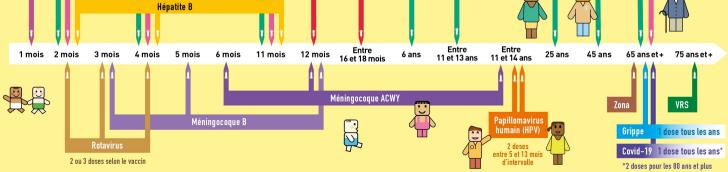
Vous avez besoin d'une aide administrative, ou de faire une démarche par informatique ?

Le bureau des services de Toufflers peut vous aider. Prenez rendez-vous au 03.20.75.27.71

Le **conciliateur de justice** est nommé par le tribunal, dont la mission est d'aider les personnes à régler à l'amiable leurs litiges du quotidien, sans passer par un procès long et coûteux. Recourir à la conciliation est gratuit, confidentiel et permet souvent de trouver rapidement un accord qui évite de saisir le juge. Patrick DEWILDE, conciliateur de justice est présent les 1^{er} et 3^{ème} mardi matin de chaque mois.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat en Mairie.

Les vaccins à tous les âges - Calendrier 2025 Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite-Coqueluche Haemophilus influenzae de type b (HIB) Pneumocoque Pneumocoque Pneumocoque Pneumocoque Pneumocoque Pneumocoque Pneumocoque Figure de price Entre Entre Entre Entre Figure de price de











FLEURISSEMENT

Depuis le printemps et durant tout l'été, les habitants ont bénéficié d'un **fleurissement exceptionnel** de la commune. C'est un festival de couleurs et de variétés de fleurs qui a garnis les bacs à fleurs et parterres communaux.

Nous pouvons féliciter et **remercier les employés du service technique** municipal pour ce remarquable travail. Nous remercions aussi les nombreux habitants qui ont décoré leurs habitations, jardins et façades apportant à la commune une symphonie bien colorée.















D'autres styles de fleurs prennent leur place sur les armoires de la commune grâce à Palmyre, jeune artiste de Toufflers. Merci à elle pour ces compositions éclatantes. Ouvrez l'œil car d'autres fleurs vont fleurir près de chez vous.





NE LAISSEZ ENTRER PERSONNE chez vous sans la connaître, le démarchage à domicile est toujours interdit et **APPELEZ LA POLICE MUNICIPALE au**

03.20.66.58.22 pour les prévenir.

Seuls les pompiers et les éboueurs sont autorisés par la Mairie à passer pour les étrennes. Les agents Esterra des bennes 4086 et 4079 se présenteront à vous avec leur carte professionnelle.

Les étrennes des Pompiers : Une Tradition à Honorer

Comme chaque fin d'année, les pompiers de la caserne de Roubaix passent dans les quartiers pour proposer leur calendrier en échange d'étrennes. Ce geste, simple mais symbolique, permet de soutenir leurs actions sociales, d'améliorer le quotidien des casernes, et surtout de remercier ceux qui nous protègent au quotidien.



- Les dons sont libres, jamais obligatoires.
- Les vrais pompiers sont en uniforme et présentent une carte officielle.
- En cas de doute, contactez votre mairie ou la caserne.

Un petit geste... pour un grand merci aux héros de l'ombre!

COMMERCE

Suite au changement de propriétaire de la boulangerie installée au 17 rue de Roubaix, nous souhaitons la bienvenue à Mme DEMORA de **La Maison de L'artisan**.

La boulangerie sera ouverte 7 jours sur 7 de 6h30 à 19h30.

Nous vous invitons à découvrir les pâtisseries, les gaufres et la chocolaterie.



BOURSE D'ÉTUDES 2025-2026

Votre enfant est collégien, lycéen, apprenti ou étudiant né après le 31 août 2005, alors la mairie peut vous attribuer **une bourse d'études de 69€** si vous êtes non imposable après application éventuelle de la décote et/ou de la réduction forfaitaire pour les faibles revenus. Les autres réductions ou crédits d'impôt ne sont pas pris en compte.

Le versement de cette allocation se fait sur demande remise en mairie. Votre dossier comprendra : La photocopie du livret de

famille, un certificat de scolarité 2025-2026 (attention cela ne concerne pas les enfants scolarisés en primaire). L'original de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (lorsque les parents font des déclarations séparées alors les deux avis sont nécessaires), le justificatif de résidence à Toufflers au 1er septembre 2025, un RIB.

Ce dossier devra être déposé en mairie au plus tard le samedi 18 octobre 2025.

TOUSSAINT et CIMETIÈRE

Dans quelques semaines, nous commémorerons la Toussaint. C'est l'occasion de rappeler que l'entretien des monuments, des stèles ainsi que la bandelette d'environ 30 cm de large autour de ces édifices est du ressort exclusif des familles. De plus toute plantation d'arbres, plantes et/ou arbustes vivaces y est interdite.

Afin de permette aux familles de préparer la Toussaint, faire l'entretien des stèles et monuments et procéder au fleurissement, **le cimetière sera exceptionnellement ouvert**

pour les voitures les samedi 25, lundi 27 et mardi 28 octobre de 9h00 à 18h00.

Au cimetière, certaines concessions payantes sont à durée limitée (15 ans, 30 ans, 50 ans). Une fois la durée dépassée, les concessions peuvent être prolongées en passant payer en mairie pour une nouvelle durée.



Aussi, ne vous laissez pas surprendre par inadvertance. Dans ce cadre, la commune procède régulièrement à des campagnes d'information par la pose d'affichettes sur les stèles.

Vous avez alors deux possibilités soit vous renouvelez en Mairie en payant, soit vous adressez un courrier à l'attention de Monsieur le Maire pour l'informer de votre décision d'abandonner la concession. Sachez que la responsabilité des familles peut être engagée en cas d'accident causé par la chute d'un monument. Il est donc sage de renoncer par courrier à la concession lorsqu'elle représente un danger au lieu de la laisser à l'abandon.

FORUM SANTÉ SÉNIOR

Le vendredi 10 octobre de 9h00 à 17h00 à la Chênaie.

9h30-10h30 et 14h00-15h00 **Atelier Cuisine Thérapy**© Envie d'un détour culinaire ?

Venez expérimenter, explorer, laisser parler votre créativité grâce à la cuisine.

Proposé par Marie Marsallon Wartel

Les intervenantes et diverses associations sportives, culturelles et artistiques tiendront des stands d'informations.

11h00-12h00

Conférence Naturopathie Comment booster

naturellement son système immunitaire avant l'hiver. Proposée par Ywona Ansart

10h00-11h00 et 15h00-16h00 **Mouvements Santé Séniors** Un art martial au service de la santé des séniors

ENTRETIEN ET SÉCURITÉ

L'entretien régulier des chaudières et des poêles à bois est essentiel, à la fois pour garantir la sécurité des occupants, optimiser les performances de l'appareil et prolonger sa durée de vie.

Pourquoi entretenir son installation?

Sécurité : un appareil mal entretenu peut provoquer des risques d'incendie ou d'intoxication au monoxyde de carbone. Le ramonage des conduits est donc obligatoire.

Performance : un entretien régulier assure une meilleure combustion, réduit la consommation de bois ou de combustible et améliore le rendement énergétique.



Durabilité : le nettoyage et la vérification des pièces évitent l'usure prématurée et limitent les pannes coûteuses.

Les obligations légales

En France, le ramonage des conduits de fumée doit être effectué au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

Pour les chaudières, un entretien annuel est obligatoire si leur puissance est comprise entre 4 et 400 kW. Cet entretien doit être réalisé par un chauffagiste certifié.

Les gestes d'entretien courants

Pour les poêles à bois : vider régulièrement les cendres, nettoyer la vitre, vérifier l'étanchéité des joints et s'assurer du bon tirage de la cheminée.

Pour les chaudières : dépoussiérer l'appareil, vérifier la pression et les réglages, contrôler le brûleur et les systèmes de sécurité.

Un entretien régulier, assuré par un professionnel et complété par de petites vérifications personnelles, permet de profiter pleinement du confort d'un chauffage au bois ou au fioul tout en réduisant son impact environnemental. **C'est un gage de sécurité. d'économie et de sérénité.**

DÉCHETS TRI MOBILE

Vous pourrez apporter vos encombrants sur présentation du «Pass' déchetterie» le **26 octobre** de 9h30 à 12h30, au parking rue de Lys à l'angle du chemin de la Citadelle.

Vous pouvez obtenir le «pass' déchetterie» sur le site internet mesdemarches.lillemetropole.fr/particulier/ ou par téléphone au 0800 711 771 (service et appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

ATTENTION PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit et considéré comme gênant le **mercredi 1**^{er} **octobre de 8h00 à 16h30** dans les rues suivantes :

- > Rue de Verdun
- > Rue de Lys,
- > Rue de l'Eglise
- > Rue de Willems
- > Rue des Déportés
- > Rue de Roubaix
- > Rue de Néchin





Toutes les informations et les animations de votre commune sur l'application

COLLECTE DU SANG

La dernière collecte de sang de l'année aura lieu le mercredi 29 octobre 2025, de 15h00 à 19h00, au restaurant scolaire, rue des Champs (face à l'église).

Nous vous invitons à venir nombreux pour offrir ce sang si précieux, source de vie, tant attendu par des patients pour qui chaque don représente un espoir de guérison. N'oublions pas que chacun de nous peut, un jour, avoir besoin d'une transfusion. Il est donc essentiel de maintenir un stock suffisant afin de garantir la continuité des soins.

Informations pratiques pour donner son sang:

- Être âgé de 18 ans minimum
- Peser au moins 50 kg
- Respecter un délai de 8 semaines entre deux dons
- Ne pas être à jeun le jour du don
- Un questionnaire de santé est à remplir avant un entretien médical confidentiel

Pour plus de confort, pensez à **réserver votre créneau** et éviter toute attente inutile : <u>dondesang.efs.sante.fr</u>



La MEL fait évoluer la collecte des déchets ménagers à partir du 6 octobre prochain.

Nous rappelons néanmoins que Toufflers ne possède pas de point d'apport volontaire pour le verre. Vous pouvez continuer à trier le verre dans le bac jaune.

La réflexion à propos des points d'apport des emballages en verre est en cours avec les services de

la MEL pour définir les emplacements suivant les contraintes. Ils doivent être mis en service avant le 31 décembre. Toutes les informations seront dans le prochain bulletin.

REPAIR CAFÉ

Un objet du quotidien à réparer, un diagnostic, un entretien, un conseil à demander ? Alors, n'hésitez plus rendez-vous au prochain Repair Café qui aura lieu le



samedi 25 octobre de 9h à 12h. C'est gratuit et les bénévoles réparateurs vous accueillent en toute convivialité.

MAISON DES JEUNES

La rentrée a sonné, avec elle, la Maison des Jeunes ouvre ses portes aux collégiens et lycéens **tous les mardis et vendredis, de 17h30 à 19h30**. Un espace convivial situé au 56 rue de l'Eglise, pour se retrouver entre amis, participer à des activités ludiques, des sorties et des soirées à thème.

L'inscription est de 30€ pour l'année scolaire, offrant un accès à toutes les animations. Ne manquez pas l'occasion de passer un bon moment entre amis, ou de vous en faire de nouveaux!

Inscrivez-vous dès maintenant!

PORTRAIT D'entrepreneurs





Antoine FAUVEL 06 73 90 39 10 Toufflersaucarre@gmail.com

ITEMEN?

Monsieur Antoine FAUVEL, habitant de Toufflers, a récemment créé sa microentreprise de ménage et d'entretien.

Après plusieurs expériences dans le service et l'entretien, il a souhaité mettre son savoir-faire au service des habitants de son village. Ce qu'il apprécie le plus dans son métier, c'est de simplifier le quotidien de ses clients et de leur offrir un intérieur propre et agréable. Discret, sérieux et proche des gens, Antoine met un point d'honneur à travailler avec soin et confiance.

Chaque logement mérite, selon lui, la même attention que s'il s'agissait du sien.

INUITEMENT DOG est une garderie canine bienveillante et chaleureuse, pensée pour le bien -être et l'épanouissement des chiens. Située dans un cadre calme et sécurisé, elle offre un espace de liberté, de jeux et de socialisation

adapté à chaque tempérament.

Là, chaque chien est accueilli avec respect et douceur, selon ses besoins individuels. Éducatrice canine passionnée, spécialisée en méthodes positives et en communication canine, l'objectif de Madame Cassandra VAN EYCK est

de créer une relation de confiance entre l'humain et son chien, dans le respect de ses émotions. Chez Inuitement Dog, votre compagnon est entre de bonnes pattes, en toute sérénité.



pattes, en toute sérénité.

ALLO RAMONAGE

03 62 52 34 23

alloramonage@yahoo.fr

Horaires de bureau du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 et le samedi matin de 8h30 à 12h00



Avec l'arrivée du froid, les inserts et les poêles sont très utilisés. Pour votre sécurité et celle de vos biens pensez à ALLO RAMONAGE pour faire ramoner leurs conduits de fumées. Non seulement vous garantirez le bon fonctionnement et la longévité de vos appareils mais surtout vous serez en conformité avec l'obligation de ramonage d'au moins une fois par an.

Installé à Toufflers, ALLO RAMONAGE spécialisé en gainage, pose de chapeaux, nettoyage de chaudières au fioul et ramonage vous garantit un travail propre et soigné.

Pour de plus amples informations ou un devis gratuit, contactez Monsieur Dominique LIEVENS au 03 62 52 34 23 qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous conseiller.



FÉLICITATIONS

Le 14 Juin dernier à Laventie dans le Pas de Calais, Mademoiselle **Andréa MARCOURT**, jeune Toufflersoise de 10 ans, élève de CM2 de l'école Jacques Prévert, a été sacrée **Championne des Hauts de France de boxe française** dans la catégorie poussine (F33J).

Andréa est licenciée au Wattrelos Savate Club que préside Madame Vanessa Cavrot-Westerlinck et y pratique assidûment son sport favori depuis l'âge de 6 ans.

Nous lui souhaitons de nombreux autres succès au cours de sa carrière sportive et beaucoup de réussite dans son parcours scolaire. Bravo!



CONCOURS

Le Belote Toufflers Club vous invite à son concours de belote le **samedi 18 octobre** à la Chênaie.

Les inscriptions débuteront à 12h30 (pré-inscription nécessaire au 06.11.53.05.87) et le concours commencera à 14h30.

Au programme : 4 parties de 12 donnes, un classement aux points et un lot pour chaque participant.

La participation est fixée à 16 € par équipe.



NAISSANCES

Céleste LOZA 16 juillet ; Elie BOUCHE LANGUILLAT 18 août ; Zaïm ZURAWSKI 20 août

DÉCÈS

Monsieur Clodomir BARENNE 98 ans





EXPOSITION

La bibliothèque de Toufflers a le plaisir d'accueillir, tout au long du mois d'octobre, les œuvres de **Madame Évelyne POULIN**, artiste toufflersoise. À travers une série de toiles consacrées au thème « Les enfants du monde », l'artiste invite petits et grands à voyager, à la rencontre de regards, de sourires et de cultures venus des quatre coins de la planète.



L'exposition est visible aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque, située au 7 rue des Champs.





CONCERT GRATUIT

Entrer dans l'univers de Maël ISSAC au son de sa harpe, c'est sauter à pieds joints dans un tourbillon de sons, une galaxie inattendue en parfaite apesanteur. Nourri des sorts björkiens, de la sorcellerie de Kate Bush, ses chansons sont des incantations électro-pop organiques flottant loin, très loin de notre système solaire! Une magnifique performance qui vous est proposé dans le cadre du **Live entre les livres**, avec le soutien de la MEL et de l'association Dynamo.

A la bibliothèque de Toufflers 7, rue des Champs Places limitées. Gratuit sur réservation vivreetlireatoufflers@gmail.com Dates et Horaires

> vendredi 7 novembre de 19h00 à 20h30

TRAITEMENT

Une campagne de dératisation aura lieu du lundi 15 au mercredi 17 octobre sur la commune.

Pour compléter cette action, des produits adaptés sont également mis gratuitement à disposition des habitants à l'accueil de la Mairie, afin de traiter efficacement les habitations individuelles.

Souvenirs de l'été et de la rentrée ...



Lecture dans le parc de la Mairie



Fête de la musique



Soirée jeunes



Plantation dans le parc de la Mairie par le Relais Petite Enfance et l'association Cœur de Terre





Fête du village avec les Gilles de Louvroil et Touffl'ours



14 juillet dans le parc de la Mairie



Cérémonie du 15 août



Marché nocturne



Festi Junior pour le plus grand bonheur des enfants





Cérémonie de la libération de Toufflers



Vide-greniers dans le quartier du Pinson



Ville ambassadrice du don d'organes





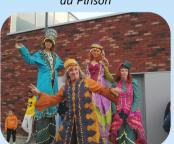
Feu d'artifice



Allumoirs



Salon des artisans et commerçants



Rendez-vous aux prochaines animations et activités dans la commune!

NOCES D'OR

Le samedi 30 août dans la matinée, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans la salle des mariages **M. et Mme MARSZALEK ROUGEMONT** à l'occasion de leurs **50 ans de mariage**.

Leurs enfants, leurs petits-enfants, de nombreux membres de leur famille ainsi que des amis et voisins étaient présents pour célébrer ensemble cet agréable événement. Il faut préciser qu'ils sont bien connus à Toufflers car ils ont tenu rue de Roubaix le magasin CORALIE spécialisé en installations de cuisines et salles

de bain dont l'enseigne est actuellement reprise par leurs fils.

On voit aussi régulièrement dans la commune Monsieur MARSZALEK s'adonner à sa passion au volant d'une jeep militaire. Après la lecture d'un discours retraçant leur vie de couple, Monsieur le Maire leur a remis une très jolie composition florale ainsi qu'un parchemin de leur acte de mariage. Cette sympathique réception s'est clôturée par le verre de l'amitié.

UNE MARCHE ROSE SOLIDAIRE

Le dimanche 12 octobre prochain, en solidarité avec les femmes atteintes d'un cancer du sein, nous vous donnons rendez-vous à 9h00 pour participer à une marche au départ de la Mairie de Toufflers. Un seul mot d'ordre : Avoir dans sa tenue au minimum un vêtement rose ou un accessoire rose.

Comme toutes les communes participantes, nous rejoindrons **LA MARCHE ROSE** de Leers, organisée par l'association Leersoise BY OCTOPUS qui démarrera à 10h00 pour un parcours de 6 kms en famille. Au départ de Leers, une participation financière de 2 euros sera demandée sous forme de don à l'association. Un petit déjeuner sera offert à l'arrivée à chaque participant.

Nous comptons sur votre présence au **départ** de la Mairie de Toufflers, pour que tous ensemble nous prouverons que la solidarité n'est pas un vain mot chez les Toufflersoises et les Toufflersois. Nous vous en remercions par avance.

BIENVENUE

La paroisse Saint Jean du Ferrain accueille un nouvel abbé : Monsieur Pierre Claver NTAHONDEREYE. Il exercera son ministère dans les communes de Lannoy, Sailly-lez-Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Leers et Toufflers.

Pendant 11 ans, il a œuvré auprès des fidèles dans les villages du Burundi, contribuant à la réconciliation des populations autour des valeurs chrétiennes. Envoyé par l'archevêque de Bujumbura Gervais BANSHIMIYUBUSA, l'abbé Pierre Claver rejoindra notre paroisse et y célèbrera la messe.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

ENSEMBLE POUR AGIR

Fort de vos idées et propositions recueillies tout au long du mandat 2020-2026, notre groupe majoritaire, Ensemble Pour Agir, se présentera à nouveau devant vous pour les élections municipales de mars 2026. Vous avez récemment reçu notre lettre présentant nos premiers ENGAGEMENTS pour ce nouveau mandat. Vous le savez : pour Nous, les engagements ne sont pas de simples promesses ni des paroles en l'air. CE QUE NOUS ANNONÇONS, nous le faisons, ET NOUS LE FAISONS AVEC VOUS.

VOTRE CONFIANCE s'est construite au fil du temps, grâce à un travail régulier, soutenu, transparent rigoureux et surtout proche de vos préoccupations. C'est cette confiance qui nous engage chaque jour à agir avec sérieux, honnêteté et respect. Nous savons qu'elle se mérite, qu'elle se renouvelle, et qu'elle nous oblige.

Dans les semaines à venir, toujours à votre écoute, nous vous adresserons d'autres lettres pour détailler ces engagements, tout en continuant d'enrichir notre projet.

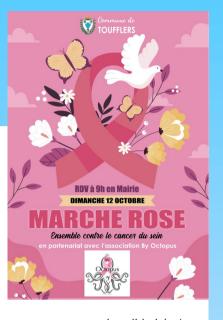
Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous. Alain Gonce au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

se déroulera au restaurant les

Il se déroulera au restaurant les Pyramides à Lys-Lez-Lannoy le dimanche 5 octobre à partir de 11h30.

BANQUET DES AÎNÉS

Si vous avez besoin d'une personne pour vous véhiculer, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil de la Mairie.



TOUFFLERS AVENIR

Chères Toufflersoises, chers Toufflersois,

À la lecture du bulletin municipal de septembre, quel paradoxe ! Prôner le « vivre ensemble » en couverture, puis stigmatiser en conclusion celles et ceux qui pensent autrement. C'est regrettable pour la vie démocratique de Toufflers et pour l'image de notre commune, déjà ternie par ces pratiques, comme l'ont relevé La Voix du Nord et Nord Éclair le 27 août 2025.

Plus problématique encore : l'utilisation de la page Facebook officielle de la mairie à des fins de propagande. Les supports officiels, qu'ils soient numériques ou imprimés, sont censés rester neutres.

De notre côté, nous continuons à recueillir vos idées grâce à la consultation citoyenne jusqu'au 30 septembre et à être à vos côtés. Nous vous donnons rendez-vous pour leur restitution le jeudi 13 novembre à 18h30 à l'Amicale Laïque.

Ensemble, construisons l'avenir de Toufflers. Mail : toufflersavenir@gmail.com

Téléphone : 07 66 08 35 70